

Edito : bonne année !

Autor(en): **Weid, Bernadette von der**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **66 (1978)**

Heft 1

PDF erstellt am: **16.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-275123>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Bibliothèque Publique
et Universitaire de
1205 GENEVE

Envoi non distribuable
à retourner à
9, rue du Vélodrome
1205 Genève

J.A. 1260 Nyon
Janvier 1978 N° 1

EDITO

Bonne année!

Bonne et heureuse, bien sûr! Si 1978 ressemble à ses sœurs précédentes, nous n'aurons pas le temps de nous ennuyer; à peine celui de comprendre ce qui se passe autour de nous, dans un monde qui évolue si vite technologiquement, si peu au fonds de nos cœurs et de nos désirs.

Evoquons les très belles paroles de la Fête des Vignerons, lorsqu'Henri Deblüe chante l'hiver:

*La vie est descendue dans les germes obscurs
La neige a recouvert les terres du pays
Les arbres dépouillés tendent leurs branches nues
Comme une imploration
L'espace est agrandi
L'air est partout présent*

*...
Sur l'eau noire du lac
Avance un cygne blanc*

Blanc comme tous nos espoirs qui renaissent le premier janvier.

BvdW

femmes suisses

LE MOUVEMENT FEMINISTE - JOURNAL MENSUEL FONDE EN 1912 PAR EMILIE GOURD



**National
Women's
Conference
1977**

Houston 18-21 novembre

**Conférence
nationale
des femmes
aux Etats-Unis**

par Perle Bugnion-Secrétan

**femmes
suisses**
et le Mouvement féministe

paraissant une fois par mois

Organe officiel des informations
de l'Alliance de sociétés féminines suisses**Equipe de rédaction**

Bernadette von der Weid
Boite postale 10
1253 Vandœuvres
Tél. (022) 50 19 26
Jacqueline Berenstein-Wavre
Idelette Engel
Anne-Marie Ley
Françoise Labé
Simone Chapuis
présidente du Comité du journal

Administration

Claudine Richoz
9, rue du Vélodrome
1205 Genève
CCP 12 - 117 91
Tél. (022) 29 19 04

Correspondance

Rédaction, Services de
Presse et Conférences
de Presse:
B. von der Weid
Abonnements:
C. Richoz

Publicité

L'Oeil Public-Pierre Monnet
B.P. 199 - 17b, rue Cavour
1211 Genève 11
Tél. (022) 45 87 18

Abonnement

1 an:
Suisse: Fr. 20.—
Etranger: Fr. 23.—
de soutien: Fr. 25.—

Les abonnements vont de janvier
à décembre et sont renouvelés
d'office, sauf dénonciation pré-
alable

Impression

Ets Ed. Cherix et Filanosa SA
Nyon

14 000 femmes environ. 1442 sont des déléguées choisies au cours de réunions publiques dans 56 Etats; on estime que près de 150 000 femmes y ont participé et discuté également le projet de plan national d'action. 12 000 femmes (on en attendait davantage) sont venues en sympathisantes. Tous les niveaux de revenus, tous les âges, toutes les origines ethniques sont représentées, et toutes les figures de proue du féminisme sont là. Trois « First Ladies » sur le podium attestent que la Conférence n'est pas une affaire partisane.

Carter a désigné comme présidente Bella Abzug, une Noire députée de New York à la Chambre des représentants. Budget: 5 millions, votés par le Congrès pendant l'Année internationale de la femme. But: donner aux femmes l'occasion de dire ce qu'elles veulent, de dénoncer les barrières qui les empêchent de participer pleinement et dans l'égalité à la vie du pays, de proposer des moyens pour abolir ces barrières.

L'ouverture est marquée par l'arrivée d'une torche portée de relais en relais par des femmes sur 4000 km. Cette torche symbolise le chemin parcouru depuis le premier congrès suffragiste tenu en 1848 à Seneca Falls N.Y., d'où elle est partie. Mais le plan d'action concrétise l'immense distance qui reste à parcourir pour que le principe de l'égalité devienne réalité.

A l'autre bout de l'Amérique, une Anti-conférence groupe à peu près le même nombre de participants, y compris des maris et des enfants, venus à leurs frais; la plupart sont des mormons, des protestants fondamentalistes ou des catholiques; tous craignent que les revendications féministes ne portent atteinte à la famille.

Conférence et Anti-conférence échangeront des mots désagréables, mais cela n'ira pas plus loin.

Dans la Conférence même, modérées et progressistes s'affrontent vivement. On y fait preuve cependant d'une discipline et d'un sens de la procédure qui étonnent les nombreux journalistes, mais l'opposition, formée des moins radica-

les, se plaint de n'avoir pas toujours eu la chance de s'exprimer.

Finalement, 25 propositions du plan d'action sur 26 sont adoptées à une forte (convincing) majorité.

3 questions brûlantes

La pièce de résistance, c'est la question du 27^e amendement à la Constitution, instituant l'égalité des droits pour les femmes. Adopté en 1972 par le Congrès, il doit pour entrer en vigueur être ratifié par les 2/3 des Etats dans un délai de 7 ans. Il manque encore 3 ratifications, et 3 Etats essaient d'obtenir une décision de la Cour suprême leur permettant de revenir sur leur ratification. Les partisans de l'amendement tentent d'obtenir une prolongation du délai. Les pronostics sur l'entrée en vigueur de l'amendement sont pessimistes.

Deux autres questions sont à présent discutées: le remboursement par la sécurité sociale des frais d'avortement; et la reconnaissance des droits des homosexuelles quant à la garde de leurs enfants, à la non-discrimination dans l'emploi et le logement, etc.

Une partie des déléguées craignent que ces revendications ne fassent du tort à la cause des femmes.

Autres points du plan d'action

Ils portent notamment sur l'extension de la sécurité sociale aux ménagères, une meilleure protection pour les femmes maltraitées ou victimes de viols, des consultations pour aider les femmes veuves ou divorcées à rentrer dans la vie économique, un programme fédéral pour sortir les femmes rurales de leur isolement et de la pauvreté, un autre pour le développement des crèches, un autre encore pour l'information des femmes sur leurs droits légaux, etc. Un autre encore pour faciliter l'intégration sociale des femmes des minorités ethniques, fera pratiquement l'unanimité.

Une seule proposition est rejetée

La dernière. Peut-être par fatigue, au terme de trois journées harassantes, les déléguées s'opposent à ce qu'on demande la création



d'un département ministériel pour les questions féminines: la majorité craint que cela ne permette d'enterrer ces questions, au lieu qu'elles soient présentes dans tous les secteurs de l'administration et traitées comme des problèmes de la société tout entière.

La lutte continue

Le bureau de la Conférence doit faire pour le 21 mars rapport au Président et au Congrès, avec des propositions législatives. Le Président doit présenter ses recommandations au Congrès avant le 19 juillet.

Même si Carter, on le sait, est un défenseur des droits de l'homme, il ne pourra faire abstraction des incidences financières du plan d'action. Pour ne citer que deux exemples: il paraît difficile d'inclure les ménagères dans la sécurité sociale sans leur demander des primes, et

le budget des crèches devrait passer de 1,5 à 25 milliards de dollars.

Après l'exercice pratique (crash course) de politique que fut la Conférence, avec ses règles et ses controverses, son lobbying et ses démonstrations, les femmes, et en particulier celles des minorités ethniques, ont exprimé leur volonté de s'engager. Dans l'action politique tout d'abord, auprès des autorités de leur Etat, pour faire avancer la question du 27^e amendement. Mais aussi en multipliant les actions judiciaires pour obtenir la reconnaissance de leurs droits en matière d'emploi.

Quant aux participantes à l'Anti-conférence, on peut penser qu'elles vont de leur côté poursuivre plus énergiquement que jamais leur combat contre le remboursement des frais médicaux en

Suite en page 4

Dossiers du mois

| | |
|--|---|
| Discrimination des femmes dans l'AVS | 4 |
| Ecologie | 5 |
| Quelques jours à Pékin | 7 |

**grand
passage**

le premier des grands magasins genevois

